

L'assurance

DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DES ACTEURS PUBLICS



LES SOLUTIONS
D'ASSURANCE
INDISPENSABLES



POUR EXERCER
VOS COMPÉTENCES
EN MATIÈRE D'URBANISME
ET DE LOGEMENT



VOTRE ASSUREUR PARTENAIRE



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ACTEURS PUBLICS : DE NOMBREUX PARAMÈTRES À PRENDRE EN COMPTE EN MATIÈRE D'ASSURANCE

Du projet voté à l'exploitation de l'ouvrage, la collectivité locale, devenue maître d'ouvrage et investisseur, endosse des responsabilités importantes. À chaque instant, vous devez prendre en compte certains enjeux en phase avec les besoins et attentes de la société française.

Il est essentiel de choisir des partenaires de confiance en matière d'assurance pour appréhender correctement ces risques. Avec son réseau d'experts et ses services décentralisés, SMABTP vous accompagne dans la gestion de vos contrats et de vos éventuels sinistres.

■ **TOUTE L'EXPERTISE DE SMABTP AU SERVICE DES PROFESSIONNELS, DES MAÎTRES D'OUVRAGE ET DES ACTEURS PUBLICS**

Avec SMABTP, plus qu'un assureur, c'est un véritable partenaire spécialisé qui est à vos côtés et à votre service : vous n'êtes jamais seul face à vos risques.

Grâce à un savoir-faire acquis depuis plus de 160 années d'expérience, SMABTP a élaboré pour vous, acteur public agissant comme maître d'ouvrage et investisseur, un dispositif d'assurance complet. Nos équipes de proximité seront vos interlocuteurs au quotidien tout au long de la vie du contrat.

Pour couvrir chacun de vos besoins en matière d'assurance de vos chantiers de construction : une solution SMABTP existe.

POURQUOI CHOISIR SMABTP ?

► UNE PRÉSENCE COMMERCIALE SMABTP AU PLUS PROCHE DE VOUS

Des conseillers dédiés à l'univers des acteurs publics de la maîtrise d'ouvrage, répartis sur tout le territoire français, vous accompagnent au quotidien pour construire votre dispositif d'assurance.

► UNE RÉACTIVITÉ ET UNE EFFICACITÉ RECONNUE

Grâce à une structure décentralisée, la gestion des contrats et des sinistres des clients est prise en charge rapidement par des interlocuteurs spécialisés, localisés en régions et ce, en conformité avec nos engagements de service.

► L'INNOVATION AU CŒUR DE LA DÉMARCHE SMABTP

SMABTP a le souci constant de faire évoluer ses solutions d'assurance et les services apportés à ses assurés, afin de s'adapter à la transformation de leurs métiers, aux évolutions de leurs organisations et de leurs modes de gestion et, bien entendu, à l'apparition de nouveaux risques auxquels ils doivent faire face.

► UN RÉSEAU UNIQUE D'EXPERTS

Une **structure d'expertise** au service de SMABTP et de ses clients : **SOCABAT GIE**, unique dans le secteur de l'assurance construction, composé d'une centaine d'architectes, d'ingénieurs et de techniciens, spécialistes du bâtiment ou du génie civil.



► UNE FONDATION AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

Une **fondation d'entreprise EXCELLENCE SMA** œuvrant en faveur de la prévention des risques.





■ VOS CHANTIERS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Les risques liés à une opération de construction sont multiples et les enjeux financiers qui en résultent peuvent être lourds.

Il est essentiel de sécuriser vos projets de construction, de l'acquisition du terrain destiné à l'opération, jusqu'à 10 ans après réception.

Une solution d'assurance globale pour intervenir, en toute sécurité, en tant que maître d'ouvrage : Dommages-ouvrage, Tous risques chantier, Responsabilité civile du maître d'ouvrage, Garantie constructeur non-réalisateur.

Le contrat est modulable avec un choix à la carte de différentes conventions, pour bâtir un système d'assurance, chantier par chantier, en fonction de vos besoins.

Grâce à la convention TRC CYBER, **la reconstitution des données numériques du chantier** peut être garantie.





■ VOS CHANTIERS D'OUVRAGES D'INFRASTRUCTURE

Vous êtes susceptible d'initier la réalisation d'ouvrages d'infrastructure et vous souhaitez à la fois pérenniser vos investissements et vous protéger face à un risque de sinistre qui interviendrait lors du chantier ou après sa réception.

Pour les ouvrages d'infrastructure, les entreprises n'ont pas l'obligation de s'assurer : il est donc possible que leurs propres contrats d'assurance limitent, voire excluent, les garanties concernant ce type de réalisations. Dans ces conditions, il est donc essentiel pour les maîtres d'ouvrage de bien de se protéger au travers d'une solution d'assurance spécifique.



Une solution unique permettant de s'assurer contre les risques auxquels le maître d'ouvrage s'expose dans le cadre de la construction d'un ouvrage d'infrastructure, en construction neuve ou en rénovation, non soumis à l'obligation d'assurance décennale.

La solution est sur mesure avec des conventions d'assurance pouvant être souscrites séparément en fonction des besoins particuliers du chantier : Responsabilité Civile, Tous Risques Chantier, Tous Risques Montage, Décennale.

Une garantie pertes d'exploitation anticipées peut être mise en place pour couvrir, en cas de retard du chantier du fait d'un sinistre, la rentabilité attendue de l'investissement à la date prévue par les plans de financement.

■ VOS VÉHICULES PROFESSIONNELS

Vous avez besoin de couvrir vos déplacements et ceux de vos collaborateurs.

Si l'assurance en responsabilité civile automobile est obligatoire pour tous les véhicules, il ne faut pas négliger la prise en charge des dommages que peuvent subir vos véhicules, ni l'assistance dont vous pouvez avoir besoin en cas d'accident.



Différentes solutions pour assurer vos véhicules professionnels (de un à plusieurs dizaines de véhicules) avec des contrats complets, contenant plusieurs formules et options pour s'adapter à vos besoins.

Vos collaborateurs sont amenés à se déplacer à titre professionnel avec leur véhicule personnel. En cas d'accident, l'employeur est responsable de tous les dommages.



Votre responsabilité d'employeur est couverte lors des déplacements professionnels de vos collaborateurs avec leur véhicule personnel au travers d'un contrat complet, même en cas de défaut d'assurance personnelle de vos salariés.



VOTRE RETRAITE

Vous souhaitez maintenir votre niveau de vie lors de votre départ à la retraite et compenser votre perte de revenu ?

Il est donc important de commencer dès à présent à épargner pour bénéficier le moment venu de revenus supplémentaires.

Avec le Plan d'Épargne Retraite (PER), préparez sereinement votre retraite dans des conditions privilégiées.

Le Plan d'Épargne Retraite (PER) peut être souscrit à titre individuel par tous ou à titre collectif au profit de l'ensemble des salariés ou une catégorie d'entre eux.

Vous vous constituez une épargne-retraite dans **des conditions fiscales avantageuses.**

À la retraite, votre épargne est disponible selon vos besoins.



► VOTRE PROTECTION PERSONNELLE

Pris par votre activité quotidienne, il vous est difficile d'imaginer les **conséquences financières d'un arrêt de travail prolongé, d'une invalidité ou même d'un décès.**

Vous souhaitez également **disposer d'une meilleure prise en charge de vos frais médicaux et d'hospitalisation ?**

Pour assurer votre avenir et celui de vos proches, SMABTP vous propose **des solutions pour vous apporter la sécurité et la tranquillité d'esprit que vous recherchez.**

Une protection sur laquelle vous pouvez compter dans toutes les situations grâce aux garanties qui compléteront les prestations de votre régime obligatoire afin de maintenir vos revenus en cas de coup dur et protéger vos proches.

Une large couverture de vos dépenses de santé ou celles des membres de votre famille.

Des prestations d'assistance quelle que soit la garantie choisie.



► VOTRE ÉPARGNE PERSONNELLE

Se constituer une épargne est une priorité pour tous, que ce soit pour financer ses projets, préparer sa retraite et transmettre un patrimoine.

Vous financez vos projets en épargnant à votre rythme, faites fructifier votre épargne en bénéficiant de supports d'investissement performants, préparez votre retraite et organisez la transmission de votre patrimoine en réduisant les droits de succession de vos proches avec un contrat d'assurance-vie.



SMABTP, UN PARTENAIRE À VOS CÔTÉS

SMABTP est l'assureur de référence du BTP et de l'immobilier.

Grâce à une parfaite connaissance des besoins de chaque profession, SMABTP propose des solutions d'assurance complètes, adaptées à chaque métier et permettant de couvrir tous les risques auxquels peuvent être confrontés les professionnels.

Leader du marché, il accompagne depuis 1859 tous les intervenants à l'acte de construire et contribue à leur réussite ainsi qu'à leur développement.

Des solutions d'épargne, de santé, de prévoyance et de retraite, pour vous, à titre personnel, peuvent également vous être proposées.

LE CONSEILLER SMABTP, UN SPÉCIALISTE À VOTRE ÉCOUTE

Interlocuteur privilégié et en contact régulier avec vous, votre conseiller SMABTP vous aide à définir ou faire évoluer votre couverture d'assurance. Son implantation locale en région au plus près de vous, sa connaissance de votre métier et de ses risques lui permettent de vous recommander les solutions les plus adaptées à votre structure.

À votre écoute pour prendre en compte la réalité économique de vos activités et bien entendu vos attentes, il apporte des réponses précises à chacune de vos interrogations.

www.smabtp.fr
Retrouvez-nous sur  

Ces informations sont fondées sur la réglementation en vigueur au 01/02/2023
et ne constituent pas un conseil ou un avis juridique ou fiscal.

Document publicitaire sans valeur contractuelle. Seule la notice d'information a valeur de contrat.



SMABTP

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE À COTISATIONS VARIABLES
ENTREPRISE RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES - RCS PARIS 775 684 764
8 RUE LOUIS ARMAND - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

SMA SA

SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
ENTREPRISE RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES
AU CAPITAL DE 12 000 000 EUROS - RCS PARIS 332 789 296
8 RUE LOUIS ARMAND - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

PROTEC BTP

SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
ENTREPRISE RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES
AU CAPITAL DE 28 140 200 EUROS - RCS PARIS 411 360 472
8 RUE LOUIS ARMAND - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

SMAvie BTP

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE À COTISATIONS FIXES
ENTREPRISE RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES - RCS PARIS 775 684 772
CODE APE 6511Z - SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE :
8 RUE LOUIS ARMAND - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

